

Communiqué de presse

Lausanne, le 18 avril 2008

Les décodeurs imposés par Cablecom, DigiTV, Naxoo et Cie

La FRC invite les romands à signer la pétition de la SKS

La FRC se joint à la SKS pour casser le monopole des grands câblo-opérateurs sur les décodeurs numériques. Les romands sont invités à donner de leur voix pour soutenir cette action. Ils font aussi partie de plus de la moitié des foyers suisses liés aux décodeurs de Cablecom, DigiTV, Naxoo et d'autres. A cet effet, la FRC met en lien sur son site la pétition et un dossier expliquant les enjeux de cette question qui sera prochainement portée devant le parlement.

La FRC soutient la SKS dans sa démarche afin que les clients des câblo-opérateurs puissent choisir l'appareil de décryptage qu'ils veulent utiliser. Pour l'instant, seul le décodeur fourni leur propre câblo-opérateur fonctionne pour visionner les programmes numériques du fournisseur. Même si elle a été moins forte qu'en Suisse alémanique, la grogne des romands s'est aussi fait sentir du côté de la FRC et celle-ci a donc décidé de tenir son rôle de soutien de la voix de ces consommateurs mécontents. La pratique des câblo-opérateurs étant la même dans toute la Suisse les associations de consommateurs du pays font front commun pour éviter que d'ici à 2012 lorsque presque l'ensemble des télé réseaux sera passé au numérique, plus de 3 millions de téléspectateurs se voient imposer les décodeurs.

Outre la captivité dans laquelle la politique des câblo-opérateurs place les consommateurs c'est aussi la consommation électrique exorbitante de ces appareils qui est en jeu. Un aspect non négligeable alors que les prix de l'électricité prennent l'ascenseur et que le souci à la protection de notre environnement. La consommation électrique du décodeur Cablecom (65% de parts de marché du réseau câblé) s'élève à 16.3 watts alors qu'un téléviseur Sony intégrant un syntoniseur HD demande 0,3 watt. Cablecom refusant de fournir seulement des cartes à puce pouvant fonctionner avec un module de contrôle d'accès dans l'interface commune d'un téléviseur, il est nécessaire à chaque abonné de se procurer le décodeur, augmentant ainsi inutilement la consommation de courant.

La pétition est désormais en lien sur le site de la FRC sur www.frc.ch accompagnée d'un dossier décrivant les enjeux de cette question. La pétition soutient de plus une motion déposée par Simonetta Sommaruga, conseillère aux Etats, auprès du parlement demandant à ce que le Conseil fédéral interdise le cryptage des chaînes de télévision librement accessibles dans le cadre de l'offre de base en matière de diffusion numérique sur les réseaux câblés, ou alors, s'il y a cryptage qu'il oblige de mettre en place un standard ouvert permettant à tous les fournisseurs de matériel d'utiliser le système d'exploitation.

La récolte des signatures est ouverte jusqu'au 11 mai. Elle sera remise à la Commission des transports et des télécommunications du Conseil national avant le 20 mai, date à laquelle elle se réunira pour traiter ce dossier. Quant à la motion, ayant été acceptée par le Conseil des Etats, elle devra repasser bientôt devant le Conseil national.

Informations complémentaires :

Andreas Tschöpe, secrétaire politique SKS, 031 370 24 24